

nouveau commissaire, Diron d'Artagnette, fit ce qu'il put pour encourager l'agriculture. Jusque là, l'embryon de la colonie n'avait vécu que de ce qu'on apportait de France et d'échanges avec les indigènes et les voyageurs canadiens, descendus aux Illinois et de là le long du Mississipi.⁽¹⁾

Bienville et d'Artaguette ayant appris que des Canadiens établis chez les Illinois Kaskaskias excitaient les sauvages les uns contre les autres à se faire la guerre, et y allaient eux-mêmes pour avoir des esclaves qu'ils revendaient ensuite aux Anglais, on envoya M. d'Erraque avec 6 hommes pour pacifier le pays, faire des présents aux Indiens et menacer de peines sérieuses les délinquants, s'ils recommençaient.

Dans le même temps, deux Mobiliens, mariés et établis chez les Alibamons, découvrirent un complot que ceux-ci avaient ourdi avec d'autres sauvages pour venir massacrer les Mobiliens, puis nos propres gens et brûler le fort de la Mobile. Bienville et d'Artaguette partirent à leur rencontre avec un fort détachement, mais les Alibamons s'étant aperçus de la fuite des deux Mobiliens, ne vinrent pas quand on les attendait. Six semaines après, 4000 sauvages parurent devant le village des Mobiliens, à 6 lieues du fort, et brûlèrent quelques cabanes, mais Bienville avait pris ses précautions, on se gardait bien et les assaillants se retirèrent aussitôt. Chateauguay ayant appris qu'un parti ennemi était allé du côté de Pensacola, se mit à sa poursuite à la tête de 60 Français et de 60 Mobiliens, surprit les Alibamons, en tua 30, en blessa 7 qu'on acheva et auxquels on enleva la chevelure ainsi qu'aux morts. On en prit 9 auxquels on cassa la tête au fort. Les autres s'étaient enfuis.⁽²⁾

Un des premiers soins de d'Artaguette avait été de faire construire un bateau de 60 tonnes pour commercer plus facilement avec l'île Dauphine.

1709.—Ce serait au commencement de cette nouvelle année, d'après Pénicaut, que le fort de la Mobile et les environs auraient été inondés. On établit un nouveau fort sur l'emplace-

(1) Eugène Guénin, *La Nouvelle-France*.

(2) Pénicaut.